

- TARIFS 2023 -
HONORAIRES DE REDACTION D'ACTES
DES BAUX COMMERCIAUX

REDACTION BAIL COMMERCIAL, PROFESSIONNEL OU PRECAIRE

Pour la part de loyer annuel comprise entre :

De 0 € à 5 000.00 €	1 000.00 € H.T
> 5000.00 € jusqu'à 30 000.00 €	1 500.00 € H.T
> 30 000.00 €	7 % H.T

ACTE DE RENOUVELLEMENT

Pour la part de loyer annuel comprise entre :

De 0 € à 20 000.00 €	1 200.00 € H.T
> 20 000.00 € jusqu'à 30 000.00 €	1 500.00 € H.T
> 30 000.00 €	2 000.00 € H.T

Les honoraires sont dus dès réalisation de la prestation rendue par ORPI PRO

LOCAUX A USAGES PROFESSIONNELS

- * IMMEUBLE A USAGE COMMERCIAL
- * TERRAINS INDUSTRIELS
- * LOCAUX COMMERCIAUX & PROFESSIONNELS
- * LOCAUX INDUSTRIELS, DE STOCKAGE & D'ACTIVITE

- * FONDS DE COMMERCE
- * PAS DE PORTE
- * CESSION DE DROIT AU BAIL

POUR LES TRANSACTIONS SUR CES BIENS, NOS HONORAIRES SONT :

A) A LA VENTE*

De 0 € à 100 000.00 €	8 000.00 € H.T
> 100 000.00 € jusqu'à 150 000.00 €	10 000.00 € H.T
> 150 000.00 € jusqu'à 500 000.00 €	6 % H.T
> 500 000.00 €	5 % H.T

** Honoraires à la charge de l'acquéreur.*

B) A LA LOCATION**

Honoraires de 30 % H.T. du loyer annuel HT et HC avec un minimum de 2.500 € HT :

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE OU DE BAIL

De 0 € à 50 000.00 €	6 000.00 € H.T
> 50 000.00 € jusqu'à 150 000.00 €	8 000.00 € H.T
> 150 000.00 € jusqu'à 500 000.00 €	6 % H.T
> 500 000.00 €	5 % H.T

Les honoraires sont dus dès réalisation de la prestation rendue par l'agence.